Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260616-2646-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 18 juin 2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Pauline MASSCHELEIN, Xavier COMBE.

Absents excusés : Nicolas DEL SORDO ayant donné pouvoir à Pierre-Ange LE FRAPPER

Absents :

Secrétaire de séance : Ann-Gaëlle LAUNAY

Membres en exercice	15
Membres présents	14
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-46
DESIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE

Monsieur Le Maire explique qu' il convient de désigner un élu référent sécurité routière qui sera associé au programme de sensibilisation mis en place par le Service Risques et Sécurité Routière de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Le référent peut notamment organiser des opérations de sensibilisation à destination des enfants (concours Gastounet, journée de sécurité routière à vélo...).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret ;
- DESIGNE Ann-Gaëlle LAUNAY correspondant sécurité routière

Fait à Meslan, le 19 juin 2026

Le secrétaire de séance, Ann-Gaëlle LAUNAY

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire, Sébastien WACRENIER

MAIRIE DE MESLAN 56320 MORBIHAN